

Image not found or type unknown



Non-renouvellement d'un contrat dans la fonction publique

Par **ludoM**, le **15/10/2009** à **11:29**

Bonjour, je suis employé par le ministère de la culture depuis presque 10 ans. j'ai été vacataire pendant environ 1 an et demi, et contractuel depuis 8 ans. Mon contrat expire à la fin de l'année, et je viens d'apprendre qu'il ne serait pas renouvelé. Si cela ne m'étonne guère de la part de l'administration, je reste toutefois dubitatif en ce qui concerne la légalité de mon non-renouvellement. Ariez-vous des informations ou des conseils à me donner, en vue d'éventuel recours? J'ai bien évidemment contacté les syndicats. J'attends des nouvelles de leur part. Merci d'avance pour vos conseils